

cinéma
PAUL DESMARETS
 place du Barlet – Douai
 répondeur : 03 27 99 66 69
 www.hippodromedouai.com
hippodrome
 douai scène nationale

PRISONS : LA HONTE DE LA RÉPUBLIQUE

Bernard George

Né le 9 septembre 1960 à Arles, dans une famille de l'image (il est le petit fils du photographe arlésien Joseph George) Bernard George poursuit des études d'Histoire et obtient sa licence avec mention, avant de débiter dans le cinéma comme assistant opérateur. C'est son service militaire effectué à l'Etablissement Cinématographique et Photographique des Armées, qui lui permet de découvrir le monde des archives, et de réaliser son premier documentaire historique *Verdun année 1916*.

Le film sera primé et diffusé aux Etats-Unis. Par la suite, et depuis 1987, il enchaîne la réalisation de nombreux documentaires historiques pour la télévision.

2006 (diffusion : le 14 novembre 2006 sur Canal -) - France - couleur - 1h14

documentaire de **Bernard George**

montage : **Pierre-Joseph Licité** - documentation : **Marie-Nicole Feret** - musique : **Roberto Baccherini** - coproduction : **Cinétévé** et **Canal-** - avec la participation de **Planète** et du **Centre National de la Cinématographie** et en association avec **l'Observatoire International des Prisons** - distributeur : **Cineteve**.

les intervenants : **Bernard Stiegler** (Philosophe), **Jacques Toubon** (Garde des Sceaux / 1995 - 1997), **Élisabeth Guigou** (Garde des Sceaux / 1997 - 2000), **Dominique Perben** (Garde des Sceaux / 2002 - 2005), **Serge Portelli** (Vice Présidente du TGI de Paris), **Christiane de Beaupaire** (Psychiatre, médecin chef du Service médico psychologique de la prison de Fresnes)...

L'administration pénitentiaire lui a opposé son veto, parce qu'elle ne souhaitait pas la diffusion d'images de « nature à porter atteinte à l'institution ». Poussant encore plus loin la censure, elle a refusé la présence des caméras à l'intérieur du musée des Prisons situé à Fontainebleau (Seine-et-Marne). Circulez, il n'y a rien à montrer. Le réalisateur Bernard George n'a pas eu d'autre choix, c'est hors des lieux de détention qu'il a dû trouver la matière de son documentaire, réussissant un pari relevé : montrer la réalité de la prison sans pouvoir y pénétrer.

Au final, le spectateur se verra présenter soixante-quatorze minutes d'un réquisitoire accablant et implacable, justement de « nature à porter atteinte à l'institution ». Monté à partir d'images d'archives, de scènes de vie reconstituées par-delà les murs, des témoignages d'anciens détenus, d'ex-surveillants, de familles, d'anciens ministres de la Justice, ce film pose un regard sans concession et d'une justesse effroyable sur ce qui se vit derrière les barreaux. Parce qu'« il est important de savoir que la prison vétuste, surpeuplée, loin de rééduquer et de remettre dans le droit chemin, fabrique, bien au contraire, les bataillons des délinquants de demain », estime Bernard George. Message parfaitement rendu et reçu.

Les témoins se succèdent, auscultant les maux de la prison. Violence, inexistence du droit du travail, bannissement de la réinsertion, massacre du lien familial, tout y passe, tout est dit. « Parfois, j'ai eu honte, franchement », dit Fernand Béghin, trente années passées dans la pénitencière, aujourd'hui retraité et libéré de son devoir de réserve. « Dans ma carrière j'ai vu des détenus violés, un détenu malmené par d'autres. Il y a beaucoup de silence en prison. Mais quand vous êtes un surveillant pour 100 détenus, on ne peut pas tout voir. » Le père Gilles Pommier a croupi cinquante-deux mois en détention avant d'être innocenté. « On me traitait de curé pédophile, je me suis fait massacrer trois fois sous les douches. » Violette Martinez, ex-détenue des Baumettes, raconte les 5 h 30 de travail quotidien, avec une seule pause de dix minutes pour 3,10 euros de l'heure. « Les meilleurs mois, je me suis fait 171 euros. En général, c'était payé 30 à 40 euros. C'est maigre, quand il faut tout payer en prison, le dentifrice, les tampons hygiéniques, la télé. » Surtout quand les prix jouent l'inflation par rapport à l'extérieur. La caméra suit Latifah, enceinte, portant un unique sac plastique, le jour de sa sortie de prison. Sans argent, sans travail, sans domicile, elle finit par trouver une chambre dans une structure d'accueil, mais seulement « pour une nuit », après elle « ne sait pas... » Raphaëlle vit en Dordogne, son homme est incarcéré à Saintes (Charentes-Maritime). Chaque parloir est une expédition, sur ces quatre enfants, le petit dernier, onze mois, n'a vu son père que deux fois.

Les images tournées en 2000 dans la maison d'arrêt de Lyon, une des plus pourries du « parc pénitentiaire », montrent le reste : la vétusté, la crasse, le manque d'hygiène... On allume sa cigarette à même les fils électriques,

séance suivie d'un débat en présence de
 Gabriel Mouesca, président de l'Observatoire International
 des Prisons (OIP)
 et d'Aain Cacheux : directeur de la maison d'arrêt de
 Douai

soirée en partenariat avec
 l'association Arc-en-ciel (association des familles
 de détenus), l'association des visiteurs de prison et
 l'aumônerie catholique.

LES RECORDS DE FRANCE

64 250 personnes étaient détenues au 1^{er} juillet 2008 dans les prisons françaises. Le taux de surpopulation est de 126%, ce qui nous situe bien au-dessus de la moyenne européenne. Le surpeuplement atteint les 2/3 des 231 établissements ou quartiers pénitentiaires. Le nombre de suicides en prison décomptés au 1^{er} semestre 2008 est de 27 % supérieur à celui du 1^{er} semestre 2007.

Chaque année, 85 000 personnes sortent de prison, après avoir « payé leur dette » envers la société... Deux chiffres témoignent des difficultés auxquelles elles sont confrontées : 3 personnes sur 4 sont libérées sans avoir pu bénéficier d'un aménagement de peine, c'est-à-dire d'une phase de transition entre le dedans et le dehors qui permette de préparer leur retour au sein de la collectivité ; 1 personne sur 3 accueillies en centres d'hébergement est passée par la case prison. À force d'exclusions des droits sociaux, de déchéances des droits civils, d'interdictions professionnelles, le quotidien du prisonnier libéré ressemble à un parcours du combattant.

www.dionysiversite.org

BIBLIOGRAPHIE

Catherine Ehrel, Catherine Leguay : *Prisonnières* (Stock 2)
Dennie Briggs : *Fermer les prisons* (Le Seuil)
Roger Knobelspiess : *Q.H.S.* (Stock 2)
Jacques Lesage de la Haye : *La guillotine du sexe* (Ed. de l'atelier)
Jacques Lesage de la Haye : *L'homme de métal* (Ed. Existence)
Serge Livrozet : *De la prison à la révolte* (L'Esprit frappeur)
Louk Hulsman : *Pain perdues* (Le Centurion)
Alain Brossat : *Pour en finir avec la prison* (La Fabrique éditions)
Ouvrage collectif : *Déviance en société libertaire* (Atelier de création libertaire)
Loïc Waquant : *Les prisons de la misère* (Raison d'agir éditions)
Daniel Gonin : *La santé incarcérée* (Ed. de l'archipel)
Michel Foucault : *Surveiller et punir* (Gallimard)
Maryse Vaillant : *La réparation* (Gallimard)
Catherine Herszberg : *Fresnes, histoire de tous* (Le Seuil)
Martine Schachtel : *Femmes en prison* (Albin Michel)
Albert Jacquard : *Un monde sans prisons ?* (Point Virgule)
Jeremy Bentham : *Le panoptique* (Mille et Une nuits)

les murs sont maculés d'excréments, l'eau infiltre les plafonds, les fenêtres défoncées laissent s'engouffrer le froid de l'hiver. En plateau, on voit défiler Jacques Toubon, Élisabeth Guigou, Dominique Perben, anciens ministres de la Justice, et l'actuel locataire de la chancellerie, Pascal Clément. On écoute les politiques faire le même constat de prisons indignes du pays des droits de l'homme, et on a envie de leur demander pourquoi ils ne font ou n'ont rien fait ?

S. B. - L'Humanité 14 novembre 2006

Comme son titre l'indique, prisons : la Honte de la République, le film engagé de Bernard George, n'est pas une enquête à charge et à décharge où sont exposés les arguments des uns et des autres, où sont développés posément des propos contradictoires alimentant un débat. Il s'agit ici de pointer sans concession ni pathos les dysfonctionnements du système pénitentiaire, de dénoncer la surpopulation (le taux peut atteindre 250 %), le manque d'hygiène et de soins, la vétusté, la violence, les suicides, la dignité bafouée...

Grâce aux témoignages d'anciens détenus et de familles de prisonniers, aux reconstitutions et aux images d'archives (l'administration pénitentiaire n'a pas voulu que le réalisateur tourne à l'intérieur des murs d'enceinte), aux questions posées aux trois anciens gardes des Sceaux, la démonstration est implacable.

Ce documentaire à visée pédagogique n'est évidemment pas le premier à dresser cet état des lieux dénoncé depuis des années par des rapports et commissions parlementaires de tous bords, mais il le fait sans transiger, comme on tape du poing sur la table. L'intérêt principal de ce film est d'alerter l'opinion publique, de déclencher une prise de conscience pour que les pouvoirs publics sortent de leur immobilisme et engagent de véritables réformes.

Véronique Brocard - Télérama

« J'espère que la télévision va servir à quelque chose », lance Bernard George, auteur du documentaire choc proposé dans le cadre de l'opération spéciale de Canal +. Le réalisateur a travaillé avec la productrice Fabienne Servan-Schreiber et l'Observatoire international des prisons (OIP) afin de « rendre compte de la réalité des prisons. »

Vue la difficulté d'y entrer, le réalisateur a été obligé d'illustrer son sujet d'archives datant de 2000 à 2005 et de scènes de reconstitution dans une cellule de neuf mètres carrés, jouées par trois acteurs dont un ancien détenu : « Le garde des Sceaux affirme que l'on peut pénétrer dans les maisons d'arrêt, c'est faux. On m'a dit que même si j'arrivais à obtenir l'autorisation, ma sécurité ne serait pas garantie. »

« Quand une délégation européenne demande à voir une maison d'arrêt, on lui montre seulement certains quartiers », confirme Gabriel Mouesca, président de l'OIP. Confronté pour la première fois à ce milieu, Bernard George a été choqué : « Certaines prisons sont comparables aux terribles geôles de l'Ancien Régime ». Comme le dit le philosophe Bernard Stiegler dans le sujet, « on y fabrique des bataillons de délinquants. Et on y compte de plus en plus de gens atteints de troubles mentaux. »

Depuis le rapport d'un sénateur intitulé « Prisons : humiliation pour la république » en 2000, « rien n'a bougé », assure le réalisateur. « On soustrait les détenus au regard de la population. Le politique a peur de l'opinion publique. On n'arrive pas à appliquer les lois dans les maisons d'arrêt. Encore récemment, un détenu a été torturé dans une prison de Caen. » « Le pire, c'est la haine qui est distillée en prison, renchérit Gabriel Mouesca. Les détenus remis en liberté sont des bombes humaines susceptibles d'exploser à tout moment. »

Nathalie Simon - Le Figaro